

Paris, le 16 septembre 2015

Modification des moyens alloués au contrat de liquidité

Conformément aux termes du contrat de liquidité confié par la société Foncière Euris à la société EXANE BNP PARIBAS, il a été procédé à un apport complémentaire de 300 000 € en espèces au compte de liquidité en date du 15 septembre 2015.

Contact :

M. Michel Savart

Tél : + 33 (0) 1 44 71 14 00

Email : contact-fe@euris.fr

<http://www.fonciere-euris.fr>